

DÉCLINAISON DANS L'AIN DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE 1914 -2014

1) Gouvernance nationale des projets

Un groupement d'intérêt public GIP "Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale 1914/1918" a été créé par arrêté ministériel du 5 avril 2012 (journal officiel du 11 avril 2012).

Par ailleurs deux comités ont été constitués:

- . un comité scientifique pour l'élaboration du programme commémoratif.
- . un comité de mécènes pour le financement du programme commémoratif.

L'objet de cette structure est la conception, la préparation et l'organisation du programme commémoratif national du centenaire de la Première Guerre Mondiale de l'Année 2014.

Cette gouvernance nationale trouve sa déclinaison au niveau territorial par l'installation de Comités Départementaux du Centenaire de la Première Guerre Mondiale (dans l'Ain installation le 23 octobre 2012) sous la présidence d'un sous-préfet référent (dans l'Ain c'est le Directeur de Cabinet depuis le 11 mai 2012).

Leur rôle est d'animer les services territoriaux de l'Etat et de favoriser la coordination des actions. Ce sont aussi des lieux d'échanges et des organismes consultatifs.

Ils sont les interlocuteurs territoriaux privilégiés de la Mission du Centenaire (le Conseiller pour l'action territoriale est Monsieur Damien BALDIN).

2) La sélection des projets dans l'Ain

Dans l'Ain la première réunion d'installation du Comité Départemental du Centenaire s'est tenue le 23 octobre 2012 en la présence de Monsieur Damien BALDIN durant laquelle il a été notamment demandé que les projets soient formulés et adressés au plus tard pour le 20 janvier 2013.

Une seconde réunion du Comité Départemental du Centenaire s'est tenue le **22 février 2013** où **16 projets** réceptionnés ont été présentés (certains n'étant pas finalisés) et où a été actée la **création d'une commission ad hoc chargée d'examiner les dossiers et de recevoir individuellement chaque porteur de projet.**

Cette commission *ad hoc*, composée du Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Ain -sous-préfet référent-, du représentant du Délégué Militaire Départemental, du Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, du Directeur Départemental Académique de l'Ain et de la Directrice Départementale des Archives de l'Ain, s'est réunie les 11 et 12 avril 2013 afin d'auditionner les porteurs de projets.

Durant ces auditions il a notamment été **proposé à la Conservatrice Départementale des Musées de l'Ain d'être l'instance fédératrice des porteurs de projets d'exposition ou à vocation muséale, qui mutualisés en une unique exposition itinérante, pourraient se voir présenter pour une labellisation nationale.**

Le 15 avril 2013 un compte rendu sur l'état d'avancement des projets de commémoration est été adressé à Monsieur Joseph ZINET, Directeur Général de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale suite à sa note du 4 mars 2013.

...1...

Le 24 avril 2013 la Mission du Centenaire informe la préfecture que des **Comités Académiques du Centenaire avaient été créés par le Ministère de l'Education Nationale** et que chacun d'entre eux était coordonné par le référent "Mémoire et Citoyenneté. Pour l'académie de Lyon la charge en est assurée par Madame Catherine VERCUEIL.

Leur mission est d'encourager et de coordonner les manifestations et les projets pédagogiques à l'échelle de l'académie en lien avec la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale et de sélectionner les projets les plus remarquables.

Dans ce cadre trois projets ont obtenus la labellisation nationale :

- d'une guerre à l'autre, histoire, mémoires, commémorations. Dossier présenté par le Lycée Lalande de Bourg-en-Bresse;
- A travers le devoir de mémoire : un poilu de Crottet à Verdun. Dossier présenté par le collège Georges SAND de Pont-de-Veyle et école primaire de Crottet.
- Un pont centenaire : la première guerre mondiale, mémoire locale, patrimoine et traces à travers les arts. Dossier présenté par le collège Vaugelas de Méximieux.

3) Les premiers projets retenus

Le 31 mai 2013 une fois les auditions terminées et les dossiers complétés, un courrier a été adressé à Monsieur Damien BALDIN, Conseiller Territorial de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, accompagné des 5 propositions de projets retenus pour le département de l'Ain :

- La Résistance. Dossier présenté par la ville d'Oyonnax.
- Tranchées d'exercices. Dossier présenté par la ville de Belley.
- Soieries BONNET à Jujurieux. Dossier présenté par le Conservatoire des musées de l'Ain.
- Centenaire Première Guerre Mondiale. Dossier présenté par la Communauté de Communes Saône-Vallée à Trévoux.
- Guide des ressources. Dossier présenté par les Archives Départementales de l'Ain et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Fin juillet 2013 le comité de labellisation de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale attribue le label "Centenaire" aux propositions de la préfecture.

Le label est adressé aux porteurs de projets pour qu'il figure sur tous leurs supports de communication.

Le 5 août 2013 un courrier de félicitations et d'informations est adressé par la Préfecture de l'Ain à chacun des 5 porteurs de projets labellisés.

4) L'aide financière de la Mission du centenaire

Le 25 septembre 2013 une note de la Mission du Centenaire informe la préfecture qu'un fonds du Centenaire est constitué et que les projets labellisés peuvent être éligibles à une aide financière de la la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Les demandes de concours financiers (formulaire Cerfa n°12156*03 pour les associations et dossier de demande de subvention pour les demandeurs n'ayant pas le statut d'association) devant être adressées à la Mission avant le 8 novembre 2013 pour la première session (manifestations labellisées ayant lieu avant le 30 mai 2014) et avant le 15 janvier 2014 pour la session suivante (manifestations labellisées ayant lieu entre le 1er juin 2014 et le 31 décembre 2014).

5) Les perspectives

Le 26 septembre 2013 une réunion d'échanges a eu lieu à Paris à destination des référents en charge de l'animation des Comités Départementaux du Centenaire afin de préparer ces différentes échéances.

Durant cette rencontre est indiqué que les projets soumis à la deuxième vague de labellisation doivent être adressés à la Mission du Centenaire pour le 17 février 2014.

De plus trois opérations conduites par la Mission ont été présentées :

- la grande collecte : numérisation de tous les documents d'archives privés, bibliothèques, archives départementales... (le département de l'Ain n'a pas de point de collecte).
- création d'une base nationale des monuments aux Morts. Un site internet sera dédié à ce recensement. Les sous-préfets référents seront informés de ce lancement.
- campagne de l'été : campagne publicitaire basée sur des portraits d'époque qui aura lieu du 14 juillet au 3 août 2014.

Le 8 novembre 2013 deux dossiers de demande de subvention de projets labellisés ont été adressés à la Mission du Centenaire (-ville d'Oyonnax et – communauté de communes Saône-Vallée à Trévoux) accompagnés des documents nécessaires.